

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité du Puy de Dôme

19, Boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

concernant l'exercice
du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

SOMMAIRE

Rapport sur les comptes annuels

Comptes annuels

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

Rapport sur les conventions réglementées

Rapport sur les comptes annuels

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER COMITÉ DU PUY DE DÔME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER – COMITÉ DU PUY DE DÔME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

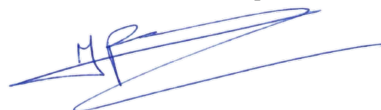
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 31 mars 2022

Pour la SAS VULCA AUDIT
Commissaire aux comptes

Maryline BONNABRY
Présidente
Commissaire aux comptes associée



Comptes annuels

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	791 670.52	(184 765.85)	606 904.67	640 851.70
Terrains	23 000.00		23 000.00	23 000.00
Constructions	685 314.63	(119 455.69)	565 858.94	596 451.74
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	83 355.89	(65 310.16)	18 045.73	21 399.96
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	149.48		149.48	4 949.48
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				4 800.00
Autres immobilisations financières	149.48		149.48	149.48
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	791 820.00	(184 765.85)	607 054.15	645 801.18

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				667.23
CRÉANCES	720 690.08		720 690.08	195 074.55
Créances clients, usagers et comptes rattachés	34 131.32		34 131.32	26 632.56
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	686 558.76		686 558.76	168 441.99
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 969 518.58		1 969 518.58	1 673 371.18
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 969 518.58		1 969 518.58	1 673 371.18
Charges constatées d'avance	16 927.20		16 927.20	84 429.57
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	2 707 135.86		2 707 135.86	1 953 542.53

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 498 955.86	(184 765.85)	3 314 190.01	2 599 343.71
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 345 000.00	1 345 000.00
Réserves statutaires ou contractuelles	850 000.00	850 000.00
Réserves pour projet de l'entité	495 000.00	495 000.00
Autres réserves		
Report à nouveau	(43 769.26)	(194 581.02)
Excédent ou déficit de l'exercice	676 988.39	150 811.76
Situation nette (sous total)	1 978 219.13	1 301 230.74
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 978 219.13	1 301 230.74
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	262 490.33	96 698.47
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	262 490.33	96 698.47
Provisions pour risques	40 000.00	
Provisions pour charges	45 654.00	65 539.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	85 654.00	65 539.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	354 323.53	413 524.67
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	354 323.53	413 524.67
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	633 503.02	722 350.83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 792.18	67 138.50
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	53 286.85	68 110.54
Dettes fiscales	724.97	5 341.73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	482 699.02	581 760.06
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	987 826.55	1 135 875.50
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 314 190.01	2 599 343.71

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	70 528.00	62 304.00	8 224.00	13.20 %
Ventes de biens et services	123 824.46	85 387.06	38 437.40	45.02 %
Ventes de biens	5 652.71	4 636.83	1 015.88	21.91 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	118 171.75	80 750.23	37 421.52	46.34 %
. dont parrainages	672.00	9 669.05	(8 997.05)	-93.05 %
Concours publics et subventions d'exploitation	159 425.54	15 279.45	144 146.09	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	786 799.37	942 270.89	(155 471.52)	-16.50 %
Dons manuels	770 966.37	680 047.58	90 918.79	13.37 %
Mécénats	16 185.00	6 500.00	9 685.00	
Legs, donations et assurances-vie	(352.00)	255 723.31	(256 075.31)	
Contributions financières reçues	901 111.01	14 174.00	886 937.01	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	48 221.38	12 663.82	35 557.56	
Utilisations des fonds dédiés	4 580.77	27 844.64	(23 263.87)	-83.55 %
Autres produits	105.67	182.15	(76.48)	-41.99 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 094 596.20	1 160 106.01	934 490.19	80.55 %
Achats de marchandises	1 342.03	8 532.37	(7 190.34)	-84.27 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	327 383.59	277 479.27	49 904.32	17.98 %
Aides financières	457 993.78	279 225.92	178 767.86	64.02 %
Impôts, taxes et versements assimilés	10 148.79	10 135.07	13.72	0.14 %
Salaires et traitements	251 394.73	187 308.50	64 086.23	34.21 %
Charges sociales	63 960.89	73 905.23	(9 944.34)	-13.46 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	83 651.93	72 440.18	11 211.75	15.48 %
Reports en fonds dédiés	170 372.63	8 990.48	161 382.15	
Autres charges	55 906.56	83 887.09	(27 980.53)	-33.35 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 422 154.93	1 001 904.11	420 250.82	41.95 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	672 441.27	158 201.90	514 239.37	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 335.31	1 444.74	(109.43)	-7.57 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 335.31	1 444.74	(109.43)	-7.57 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	4 330.34	4 798.39	(468.05)	-9.75 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	4 330.34	4 798.39	(468.05)	-9.75 %
RÉSULTAT FINANCIER	(2 995.03)	(3 353.65)	358.62	-10.69 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	669 446.24	154 848.25	514 597.99	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	7 789.60	4 195.16	3 594.44	85.68 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 789.60	4 195.16	3 594.44	85.68 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21.45	7 982.65	(7 961.20)	-99.73 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	21.45	7 982.65	(7 961.20)	-99.73 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 768.15	(3 787.49)	11 555.64	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	226.00	249.00	(23.00)	-9.24 %
TOTAL DES PRODUITS	2 103 721.11	1 165 745.91	937 975.20	80.46 %
TOTAL DES CHARGES	1 426 732.72	1 014 934.15	411 798.57	40.57 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	676 988.39	150 811.76	526 176.63	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	105 481.20	79 043.71	26 437.49	33.45 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	105 481.20	79 043.71	26 437.49	33.45 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	105 481.20	79 043.71	26 437.49	33.45 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	105 481.20	79 043.71	26 437.49	33.45 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.7 <i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.8 <i>Disponibilités</i>	10
3.1.9 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.10 <i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	13
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
3.2.4 <i>Dettes</i>	13
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	13
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	18
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	21
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	21
4.3.3.2 <i>Frais de recherches des autres ressources</i>	21

4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i>	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

Le Comité Départemental du PUY-DE-DOME de la Ligue Nationale Contre le Cancer est une Association fédérée à La Ligue Nationale Contre le Cancer.

À ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

L'objet social de la Ligue Nationale Contre le Cancer est défini dans ses statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;

Ligue Contre le Cancer – Comité départemental du Puy-de-Dôme – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021 [4]

- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Obtention d'une subvention de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes d'un montant de 119 483€ pour le développement au plus près du domicile du patient, des parcours de soins après le traitement actif d'un cancer en assurant une mission de coordination d'un panier de soins de support orientés vers la ville et le plus souvent possible, hors hôpital. Cette subvention, non consommée en totalité à la clôture de l'exercice 2021, a fait l'objet d'un report en fonds dédié pour la somme de 113 211€.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	786 073	5 598		791 671
Immobilisations financières	4 949		4 800	149
Total	791 022	5 598	4 800	791 820

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	5 598	0
→ ... Matériel de bureau et informatique	5 598	
→ ...		
Immobilisations financières	0	4 800
Prêt salariée		4 800
→ ...		
Total	5 598	4 800

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	145 221	39 545		184 766
Amort. Immobilisations financières				
Total	145 221	39 545	0	184 766

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Agencement et aménagements	3 à 10 ans
Matériel de Bureau & Informatique	2 à 5 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 800		4 800	0
Autres immobilisations financières	149			149
Total	4 949	0	4 800	149

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	149	149	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	34 131	34 131	
→ Autres Créances	70 950	70 950	
→ Créances reçues par legs ou donations	615 609	615 609	
→ Charges constatées d'avance	16 927	16 927	
Total	737 766	737 766	0

3.1.7 Tableaux des dépréciations

Néant.

3.1.8 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	948 640	
Livrets et comptes épargne	1 020 192	1 335
Caisses	687	
Total	1 969 519	1 335

3.1.9 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
FOURNISSEURS -AVORI A RECEVOIR →	0	667
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
CPAM Mois sans tabac	1 988	
SBA Verres	7 300	
Remboursement UNIFAF à recevoir		13 514
Subv Fondation de France à recevoir Esp Ligue Manzat	10 000	10 000
Autres produits à recevoir - BUREAU NATIONAL	2 000	2 000
Autres produits à recevoir - AUTRES COMITES	0	5 293
Autres montants individuels non significatifs	1 071	2 899
Total	22 359	34 373

3.1.10 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Subvention projet MAYA année 2021		30 000
Subvention CHU ESTAINING PR PEZET année 2021		30 000
Frais inscription + formation RALLYE DES PRINCESSE	9 250	9 250
Timbres poste	5 400	9 700
Frais de Fromation		2 762
Excédent tickets restaurant	423	
AVIVA	1 854	1 653
Divers		1 064
Total	16 927	84 429

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								850 000
→ Fonds de réserve générale	850 000							
→ Fonds de réserve missions sociales	495 000							495 000
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	-194 581	150 812	146 712					-43 769
Excédent ou déficit de l'exercice	150 812	-150 812	-146 712	676 988	691 793			676 988
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 301 231	0	0	676 988	691 793	0	0	1 978 219

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		138 834	3 081	128 211	3 081	128 211
Mois sans tabac	2019	4 251	3 081		3 081	0
Subvention siège missions sociales	2021	15 000		15 000		15 000
ARS Parcours de soins après cancer	2021	119 583		113 211		113 211
						0
						0
Ressources liées à la Générosité du Public :		111 122	47 108	41 153	0	88 261
DONS						0
	2021					0
						0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
LEGS						0
Legs - attestation testamentaire	2018	57 622	34 761			34 761
Legs - attestation testamentaire	2019	12 347	12 347			12 347
Legs - attestation testamentaire	2021	41 153		41 153		41 153
						0
Sous-Total "Legs"		111 122	47 108	41 153	0	88 261
Contributions financières d'autres organismes		40 000	46 509	1 010	1 500	46 019
Opération rallye des princesses	2019	10 000	10 000			10 000
Espace Ligue Manzat-sport et santé en milieu rural	2019	10 000	18 990	1 010		20 000
Beauté inclusive - socio coiffure	2019	20 000	17 519		1 500	16 019
						0
						0
Total		289 956	96 698	170 373	4 581	262 490

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges		40 000		40 000
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	65 539	4 107	23 992	45 654
→				
Total	65 539	44 107	23 992	85 654

Une provision pour litige d'un montant de 40 000€ a été constatée à la clôture 2021 Cette provision concerne un litige avec un ancien membre du personnel salarié du comité départemental du Puy-de-Dôme. Un accord transactionnel est en cours de négociation et le montant de la provision a été estimé en fonction des prétentions de la partie adverse.

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	354 323	58 713	173 461	122 149
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 792	96 792		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	54 012	54 012		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	482 699	482 699		
Produits constatés d'avance		0		
Total	987 826	692 216	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	226	5 051
→ Impôt sur les sociétés	226	249
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		4 802
Dettes sociales :	53 787	68 401
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 421	20 172
→ Caisse de retraite	4 270	5 145
→ Caisse de prévoyance	2 399	3 117
→ Personnel -rémunérations dues	156	156
→ Personnel autres charges à payer	18 275	
→ Organismes sociaux autres charges à payer	2 929	2 852
→ Dettes congés à payer	12 402	26 205
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 436	10 463
→ Prélèvement à la source	499	291


3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	86 065	43 889
→ FNP - Factures non parvenues	86 065	43 889
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	520 621	621 101
Personnel - autres charges à payer	18 275	
Dettes pour congés payés	12 402	26 205
Charges sociales su congés payés	4 436	10 463
Formation continue	2 929	2 852
Charges à payer au titre de la recherche	233 850	126 660
Charges à payer autres	248 729	454 921
...		
Total	606 686	664 990


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2021		Décembre 2020		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	752 666,58	645 399,25	629 359,93	596 024,11	
1.1 Réalisées en France	752 666,58	645 399,25	629 359,93	596 024,11	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	366 276,29	268 336,08	369 615,84	336 280,02	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	386 390,29	377 063,17	259 744,09	259 744,09	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	185 445,47	179 580,48	173 990,41	173 990,41	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	185 445,47	179 580,48	173 990,41	173 990,41	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	274 141,04	237 744,12	169 727,33	155 254,81	
3.1 Frais d'information et de communication	23 072,56	15 072,64	13 850,15	13 850,15	
3.2 Frais de fonctionnement	238 903,11	210 507,11	135 359,74	125 082,38	
3.3 Autres charges	12 165,37	12 164,37	20 517,44	16 322,28	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	44 107,00	44 107,00	32 617,00	32 617,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			249,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	170 372,63	41 152,51	8 990,48		
TOTAL CHARGES	1 426 732,72	1 147 983,36	1 014 934,15	957 886,33	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	676 988,39		150 811,76		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	26 613,96	26 613,96	29 515,75	29 515,75
Réalisées en France	26 613,96	26 613,96	29 515,75	29 515,75
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	56 489,82	56 489,82	30 124,94	30 124,94
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	22 377,42	22 377,42	19 403,02	19 403,02
TOTAL	105 481,20	105 481,20	79 043,71	79 043,71

 REPORTING - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 815 784,02	-1 815 784,02	-1 081 737,64	-1 081 737,64
1.1 Cotisations sans contrepartie	-70 528,00	-70 528,00	-62 304,00	-62 304,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-786 799,37	-786 799,37	-942 270,89	-942 270,89
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-958 456,65	-958 456,65	-77 162,75	-77 162,75
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-99 938,78		-40 884,18	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-672,00		-9 669,05	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-67 142,13		-14 174,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-32 124,65		-17 041,13	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-159 425,54		-15 279,45	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-23 992,00	-23 992,00		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-4 580,77		-27 844,64	-22 860,90
TOTAL	-2 103 721,11	-1 839 776,02	-1 165 745,91	-1 104 598,54

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-105 481,20	-105 481,20	-79 043,71	-79 043,71
Bénévolat	-105 481,20	-105 481,20	-79 043,71	-79 043,71
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-105 481,20	-105 481,20	-79 043,71	-79 043,71

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Produits issus des manifestations	48 207	42 476
Ventes (dont abonnements Vivre)	1 735	590
Autres prestations	20	215
Produits des activités annexes	3 517	6 621
Produits avec bureau national et autres comités	69 674	25 816
Quote part de générosité reçues d'autres entités	833 969	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Autres produits financiers	1 335	1 445
Total	958 457	77 163

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Produits divers de gestion courante	106	182
Transfert de charges	24 229	12 664
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 790	4 195
Total	32 125	17 041

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits. Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

La reprise sur provision pour risque correspond à l'ajustement de la provision pour indemnités de départs à la retraite suite aux départs de salarié intervenus sur l'exercice.

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	3 081	3 154
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	1 500	1 830
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		22 861
Total	4 581	27 845

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	6 030	12 602	5 091	23 723
Assurance		667	2 150	2 817
Electricité et eau	1 618		1 801	3 419
Téléphone	7 097	539	8 601	16 237
Affranchissement	2 032	59 590	1 978	63 600
Total	16 777	73 398	19 621	109 796

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition validé par le conseil d'administration du 24/03/2022.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	77 384	109 477
Actions d'information, de prévention et de dépistage	-690	7 868
Actions de formation		
Actions de recherche	24 729	22 925
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	42 819	59 390
Frais de fonctionnement (dont communication)	171 114	61 553
Total	315 356	261 213

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	234 197	255 708
Actions d'information, prévention, dépistage	48 872	44 049
Actions de formation	559	826
Actions de recherche	80 412	65 348
Actions autres	2 236	3 685
Total	366 276	369 616
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	142 540	97 113
Actions d'information, prévention, dépistage	0	29 971
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	233 850	126 660
Actions autres	10 000	6 000
Total	386 390	259 744

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

Ligue Contre le Cancer – Comité départemental du Puy-de-Dôme – Annexe aux comptes annuels –
Exercice clos au 31/12/2021 [21]

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	23 073	13 850
Frais de gestion	234 416	131 130
dont achats prest. de services et autres consomm	4 932	6 080
dont services extérieurs	18 857	13 022
dont autres services extérieurs	41 518	36 527
dont charges de personnel	149 910	49 909
dont cotisation liée à la part statutaire	19 007	25 592
Formation administrative	0	172
Impôts et Taxes	4 487	4 058
Cotisation statutaire		
Charges financières	5 052	5 413
Dotation aux amortissements	7 092	7 122
Charges exceptionnelles sur op gestion	21	7 983
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
Total	274 141	169 728

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	113 211	
Report en fonds dédiés sur contribution provenant du siège	15 000	
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	41 153	
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	1 009	8 990
Total	170 373	8 990

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	105 481	79 044
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		105 481	79 044

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	485				857						1342
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	126 699				132 826		67 859				327 384
Aides financières	71 603	386 390									457 993
Impôts, taxes et versement assimilés	5 661						4 488				10 149
Salaires et traitements	75 127				30 745		145 523				251 395
Charges sociales	26 296				12 074		25 591				63 961
Dotations aux amortissements et dépréciations	32 453						7 092	44 107			83 652
Dotations aux prévisions											0
Reports en fonds dédiés										170 373	170 373
Autres charges	27 951				8 944		19 011				55 906
Charges financières							4 330				4 330
Charges exceptionnelles							21				21
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices							226				226
TOTAL	366 275	386 390	0	0	185 446	0	274 141	44 107	0	170 373	1426 732

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	26 614		56 490	22 377	105 481
TOTAL	26 614	0	56 490	22 377	105 481

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	8 520
Total	8 520

4.6.2 Charges et produits exceptionnels


Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Régularisaton subvention aides aux malade non versée	6 102
Régularisation subvention recherche non utilisée	1 687
→ ...	
→ ...	
Total	7 789
Charges exceptionnelles	
divers charges exceptionnelles	21
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	21

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)


	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		645 399,25	596 024,11
1.1 Réalisées en France		645 399,25	596 024,11
Actions réalisées par l'organisme		268 336,08	336 280,02
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		193 719,76	236 069,18
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		28 826,29	30 351,88
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		559,03	825,55
Actions de société et politique de santé		2 236,12	3 684,97
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		42 994,88	65 348,44
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		377 063,17	259 744,09
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		134 900,00	97 113,33
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			29 971,19
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		232 163,17	126 659,57
Programmes nationaux		105 925,29	63 159,57
Programmes régionaux et départementaux		126 237,88	63 500,00
Mission reversement legs			
Autres actions		10 000,00	6 000,00
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDIS		179 580,48	173 990,41
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		179 580,48	173 990,41
Frais d'appel de dons		110 866,07	91 095,65
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		35 861,02	29 805,02
Frais de traitements des legs		397,12	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		32 456,27	48 525,09
Activités de récupérations			4 564,65
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		237 744,12	155 254,81
3.1 Frais d'information et de communication		15 072,64	13 850,15
Frais d'information et de communication externe		15 072,64	13 651,21
Frais d'information et de communication interne			198,94
3.2 Frais de fonctionnement		210 507,11	125 082,38
Frais de gestion		187 012,67	95 261,28
Formation administrative			171,60
Impôts et taxes		4 487,43	4 057,71
Cotisation statutaire 10%		19 007,01	25 591,79
3.3 Autres charges		12 164,37	16 322,28
Charges financières		5 051,98	5 413,04
Dotations aux amortissements		7 091,94	7 121,75
Charges exceptionnelles		20,45	3 787,49
TOTAL DES EMPLOIS		1 062 723,85	925 269,33
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		44 107,00	32 617,00
5. REPORTS EN FONDIS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		41 152,51	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		691 792,66	146 712,21
TOTAL		1 839 776,02	1 104 598,54

Ligue Contre le Cancer – Comité départemental du Puy-de-Dôme – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021 [26]

	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	26 613,96	29 515,75
Réalisées en France	26 613,96	29 515,75
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	56 489,82	30 124,94
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	22 377,42	19 403,02
TOTAL	105 481,20	79 043,71

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		22 860,90
=+Report	41 152,51	
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	41 152,51	-22 860,90

 063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2021	Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 815 784,02	-1 081 737,64
1.1 Cotisations sans contrepartie	-70 528,00	-62 304,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-786 799,37	-942 270,89
Dons manuels non affectés	-735 673,76	-658 935,79
Dons manuels affectés	-35 292,61	-21 111,79
Legs, donations et assurances-vie non affectés	352,00	-255 723,31
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-16 185,00	-6 500,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-958 456,65	-77 162,75
Manifestations	-48 206,72	-42 476,20
Ventes (dont abonnement à vivre)	-1 735,00	-590,00
Prestations et autres ventes	-20,00	-215,00
Activités de récupération	-3 516,80	-6 621,15
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-69 673,94	-25 815,66
Autres produits affectés		
Produits financiers	-1 335,31	-1 444,74
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-833 968,88	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-23 992,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-22 860,90
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-22 860,90
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-1 839 776,02	-1 104 598,54
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-1 839 776,02	-1 104 598,54

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 092 222,26	908 771,46
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	691 792,66	146 712,21
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		36 738,59
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 784 014,92	1 092 222,26

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-105 481,20	-79 043,71
Bénévolat	-105 481,20	-79 043,71
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-105 481,20	-79 043,71

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
22/12/2021	ordinateur portable	2 025			2 025	17	17
22/12/2021	ordinateur portable	675			675	6	6
22/12/2021	ordinateur portable	1 340			1 340	11	11
11/03/2021	ordinateur portable	779			779	209	209
11/03/2021	ordinateur portable	779			779	209	209
01/01/2020	ordinateur portable	1 198			1 198	399	399
22/05/2020	Stores RBE	1 282			1 282	256	256
21/12/2020	ordinateur portable	605			605	202	202
Total		8 078	0	0	8 078	1 107	1 107

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Compte tenu des legs perçus en 2021 et des dépenses de recherche engagées sur 2021, le montant restant à affecter obligatoirement à la recherche s'élève à 213 701 € au 31 décembre 2021 déterminé comme suit :

Solde des Legs au 31/12/2020	123 275 €
Legs 2021 bloqués au BN pour affectation recherche	430 780 €
Sommes affectées à la recherche par décision du conseil d'administration fin 2021	- 233 850 €

SOLDE AU 31 DECEMBRE 2021 : 320 205 €

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	24			
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	12	2487	1,51	39 096
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales	0	0	-	-
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	11	1493	0,91	23 470
Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions...	5	200	0,12	3 144
Organisation de manifestations	120	2263	1,38	35 574
Communication, démarches auprès des médias	0	0	-	-
Ventes au profit du CD	0	0	-	-
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	6	87	0,05	1 368
Quête sur la voie publique ou à domicile	0	0	-	-
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	2	180	0,11	2 830
Autres.	0	0	-	-
	0	0	-	-
Total	180	6 710	4	105 481

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABE

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	14	9 768	5
Total	14	9 768	5

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	5 058
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	5 058

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 8 816 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

**Rapport spécial sur
les conventions règlementées**

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER

COMITÉ DU PUY DE DÔME

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention des Membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CENTRE JEAN PERRIN

Personne concernée : Pre Frédérique PENAULT LLORCA, administratrice du Comité Départemental du Puy de Dôme (CD 63) et Directrice Générale du Centre Jean PERRIN

Natures et modalités: Participation au financement d'innovations thérapeutiques à hauteur de 30.000 €

Octroi d'une bourse de recherche de 9.000€ à la Division de Recherche Clinique du CJP pour le projet « PERCEPTION »

ASSOCIATION CRECHE (CENTRE DE RECHERCHE CLINIQUE CHEZ L'ENFANT)

Personne concernée : Pre Justyna KANOLD, administratrice du Comité Départemental du Puy de Dôme (CD 63) et Présidente de CRECHE

Natures et modalités: Octroi d'une contribution financière de 37.000 €

Octroi d'une bourse de recherche de 5.000 € pour le projet « Evaluation de la condition physique des adolescents et adultes jeunes guéris d'un lymphome »

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER (LNCC)
--

Personne concernée : Pr François DEMEOCQ Vice-Président et administrateur du Comité Départemental du Puy de Dôme (CD 63) et administrateur de la LNCC

Natures et modalités: Dépenses engagées par le Comité du Puy-de-Dôme au profit de la LNCC :

- Cotisations statutaires :	55.903 €
- Frais de marketing :	94.545 €
- Aides financières (dépenses de recherche) :	105.925 €

Produits versés par la LNCC au profit du Comité du Puy-de-Dôme :

- Aide financière au profit de l'aide aux malades	15.000 €
- Legs et assurances vie reversés :	833.969 €

Fait à Cournon d'Auvergne, le 31 mars 2022

Pour la SAS VULCA AUDIT

Commissaire aux comptes

Maryline BONNABRY

Présidente

Commissaire aux comptes associée

